

MÉTIER / Quels urbanistes en 2030 ?

L'université d'été des urbanistes organisée à Marseille du 28 au 30 août s'est penchée sur « les défis des territoires littoraux » dans une ville portuaire en pleine mutation.



©D.R.

C'est à Marseille, ville de lumière, que les urbanistes, « gens de l'ombre », selon la formule de Jean-Pierre Mispelon, président du Conseil français des urbanistes (CFDU), se sont retrouvés pour une 18^e université d'été. D'ailleurs, le CFDU entend bien contribuer à les sortir du côté obscur pour sa prochaine université d'été en lançant la démarche « Urbanistes 2030 » (cf. encadré). Très bien organisée par

les urbanistes locaux, au premier rang desquels Janine Bellante, présidente déléguée du CFDU¹, cette manifestation a longuement évoqué « les défis des territoires littoraux ». En introduction, Ronan Le Delezir, maître de conférences à l'université de Bretagne-Sud, a brossé un remarquable tableau des problèmes que connaît le littoral, « zone d'interface entre terre et mer », dont la définition n'est pas évidente. Mieux vaut donc parler des littoraux ou des zones littorales dans leur diversité, zones sensibles et fragiles soumises à des pressions multiples sur leur environnement, leurs ressources, leur espace... D'où son plaidoyer pour « une gestion intégrée du littoral », notamment dans le cadre des documents d'urbanisme comme les SCOT. Ronan Le Delezir a pris soin de mettre à part les villes portuaires, « villes d'avenir » selon lui. Mais la gestion des ports est un enjeu politique puisque l'État conserve la tutelle des grands ports maritimes, alors qu'en Bretagne, par exemple, la Région a les ports dans ses compétences.

Le tropisme méditerranéen inhérent à la position géographique de Marseille a permis d'entendre plusieurs intervenants sur les évolutions actuelles des ports du Maghreb. Les villes de Nice et Toulon ont également présenté leurs grands projets (plaine du Var). La Ville de Marseille et l'Établissement public Euroméditerranée ont été évidemment en vedette. En tout cas, pour Laure-Agnès Caradec, adjointe au maire de Marseille² et présidente de l'agence d'urbanisme (AGAM), les enjeux de demain sont clairement ceux de la place de Marseille dans la Méditerranée et ceux de l'énergie et de l'eau. / A.L.

¹ Administratrice d'Urbanistes des territoires (UT), qui regroupe les professionnels des collectivités.

² En charge de l'urbanisme, du projet métropolitain, du patrimoine municipal et foncier ainsi que du droit des sols à la Ville de Marseille, elle est également vice-présidente de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en charge de l'urbanisme, du Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUI) et de l'aménagement communautaire.

<https://sites.google.com/site/cfduurba/>

Horizon 2030 pour l'université d'été 2015

Dix-huit ans après sa création en 1996, le Conseil français des urbanistes (CFDU) prépare déjà sa prochaine université d'été de 2015, en proposant aux divers acteurs de l'urbain d'imaginer les urbanistes dans quinze ans, donc à l'horizon 2030. Une échéance souvent retenue par les collectivités pour leurs projets de territoire et leurs exercices de prospective. « Constatant des évolutions notables, tant dans les organisations territoriales que dans les prises de compétences des professionnels et le développement de leurs outils », le CFDU se donne un an pour lancer les débats et collecter les contributions des différentes organisations de professionnels et de maîtres d'ouvrage autour de cette question : « Urbanistes en 2030, pour qui, comment ? ». Au-delà de ses associations membres, le CFDU se propose

d'interpeller 1 030 organisations de professionnels, d'élus, d'habitants intervenant dans le champ de l'urbanisme sur la manière dont elles imaginent les urbanistes dans quinze ans. Mais, pour Jean-Pierre Mispelon, les urbanistes doivent aussi s'interroger sur eux-mêmes et savoir notamment combien ils sont et où ils travaillent. D'où l'enquête qu'il souhaite lancer à travers « Urbanistes 2030 » pour affiner les estimations des uns et des autres en identifiant précisément les lieux d'emploi et le nombre de personnes concernées. On sait par exemple que le Collectif national des jeunes urbanistes parle de « 20 000 urbanistes en France ». Jean-Pierre Mispelon lui-même évoque le chiffre de 24 000 sur la base de calculs rapides. Mais l'essentiel pour lui est que ceux-ci acquièrent « un sentiment d'appartenance ».